

CONGÉ DE PATERNITÉ

«Des avancées mais pas suffisantes»

Il faut rendre obligatoire le congé de paternité, crie la Ligue des familles à l'approche de la fête de pères. Bernard Fusulier, sociologue, acquiesce.

• Interview : Magalie BIGON

Rendre obligatoires les dix jours de congé de paternité, c'est ce que prône la Ligue des familles qui, depuis hier soir, fait circuler sur les réseaux sociaux des photos d'hommes enceints. Une action qui tombe à point nommé : la fête des pères, c'est ce dimanche.

L'association n'est toutefois pas la seule à émettre ce souhait ; plusieurs partis ont déjà posé des propositions en ce sens. Un autre qui verrait d'un bon œil cette mesure, c'est Bernard Fusulier. Il est professeur de sociologie à l'UCL.

Bernard Fusulier, rendre obligatoire le congé de paternité, une bonne idée ?

D'un point de vue symbolique, une telle mesure constituerait un signal. À l'égard de la société tout d'abord. Par là, on ferait passer le message qu'accueillir un enfant, ce n'est pas un événement anodin et que le père a un rôle à y jouer.

Un signal aussi à l'égard des employeurs vu les pressions que certains exercent ?

Il reste effectivement des entreprises qui voient d'un mauvais œil ce congé de paternité. Et un certain nombre de travailleurs craignent toujours

d'y avoir recours. Parce qu'ils ont peur qu'à cause de cela, leur contrat ne soit pas prolongé, etc. Par contre, qui dit obligatoire, dit légitime. Oui, tel ou tel homme est un travailleur mais c'est aussi un père ! Dans le même mouvement, les travailleurs seraient mis sur un pied d'égalité. Enfin, c'est aussi un signal envers les hommes eux-mêmes.

Comment ça ?

Le congé de paternité est un outil qui accompagne une demande sociale : la génération actuelle des pères n'est pas la même que les précédentes moins engagées affectivement. Mais en plus le rendre obligatoire amènerait les réfractaires à prendre en considération l'importance d'établir un lien précoce avec son enfant, d'être disponible pour lui.

Sait-on si beaucoup de papas ont

recours à cet outil ? La Ligue des familles parle de 56 % des pères.

Ces chiffres me semblent sous-estimés. Mais en même temps, cela indique que nous manquons de statistiques à ce

niveau.

Quid de la Belgique par rapport aux autres pays européens ? Est-elle un « bon » élève ?

En matière de congé de paternité, aucun pays n'est parfait. Déjà parce que nous vivons dans des sociétés où la centralité de l'emploi est mise en exergue avant toute chose, et ce, encore davantage pour les hommes. Il existe donc une contradiction entre le travail et la famille et c'est toujours difficile d'articuler les deux.

Mais la Belgique n'est pas si mal positionnée quand on se place dans un continuum. La législation a ainsi connu un certain nombre d'avancées. Ce n'est toutefois pas suffisant.

Que peut-on encore améliorer ?

L'expression de « congé de

paternité » pose déjà question selon moi. Car dans le cas présent, « congé » ne veut pas dire « se la couler douce ». On passe sous silence l'importance de l'engagement vis-à-vis de l'enfant et de l'implication exigée.

D'un point de vue sémantique, parler de « crédit de paternité » me semblerait plus intéressant. Plus positif aussi. Car on ne se situerait plus au niveau d'une société salariale. Le côté « multi-activités » serait mis en avant. Cela renverrait à l'idée de bien commun.

Mais avant de se préoccuper de la terminologie, il faut s'atteler au caractère obligatoire selon vous.

Exact. Et tous les éléments me semblent réunis aujourd'hui pour que soit effectué un pas supplémentaire dans ce domaine. ■